

1.1- Présentation

1.1.1- Fonctionnalités

Le module Retours permet de gérer les retours en stock des produits suite à une expédition avec ou sans la gestion des numéros de lot / série du core de Dolibarr.

Cette documentation traite du fonctionnement du module dans le cadre d'une vente.

Pour la partie location : se reporter à la documentation de DoliRent.

1.1.1.1- Compatibilité et conformité du module

Ce module fait partie de notre solution [Dolirent](#) pour la location, et est donc compatible avec tous les modules de cette suite. Il fonctionne aussi avec [Dolitools](#) notre couteau-suisse d'outils pour Dolibarr. Par ailleurs, il est conforme à la [loi de finances 2016](#).

1.1.2- Cible

Le module s'adresse à tous les utilisateurs de Dolibarr désirant mettre en place un système de retour de produits dans leur stock, que ce soit pour une activité de location, ou bien un simple retour après une vente.

1.1.3- Licence

Tous nos modules sont distribués sur le [Dolistore](#) et sur notre [boutique en ligne](#) sous licence GPL v3.

1.1.4- Ressources

1.1.4.1- La présente documentation

Le guide utilisateur est là pour vous accompagner dans l'utilisation de nos modules. Notre module Retours est simple et facile à utiliser.

1.1.4.2- Notre site de démonstration

Le module est installé sur [notre environnement de démonstration](#). Connectez-vous avec l'identifiant demo et le mot de passe demo.

1.1.4.3- Forum sur dolibarr.org

Un post sur le forum de Dolibarr est prévu pour la sortie du module. Nous créons pour chacun de nos modules une discussion sur le forum dolibarr. Ces discussions peuvent contenir de nombreuses informations. Aussi, si vous avez des commentaires et suggestions, pour une réponse plus rapide, il est préférable de continuer sur cette même conversation.

Note

Le forum est un lieu d'échange autour de l'utilisation et des fonctionnalités de nos modules. En cas de difficultés d'utilisation ou pour toute remontée de bogue, privilégiez notre page de support. Par ailleurs, nous vous remercions de ne pas multiplier les canaux d'échange pour un même sujet.

Revision #6

Created 26 October 2023 08:51:57 by Mélina

Updated 11 June 2024 15:22:44 by Agnès Rambaud